
TERRI AGNEW : Nous allons bientôt commencer. Nous sommes en train d'essayer de nous connecter avec Humberto. Mais pour l'instant, nous avons des problèmes.

MARITZA AGUERO : J'espère que Silvia et Terri ont reçu le message de Humberto de ne pas commencer en retard. Donc, il nous a dit de commencer avec l'appel, il va nous rejoindre dès que possible. Donc, si cela vous convient, je pense qu'on est prêt à commencer avec l'appel mensuel afin de ne pas prendre du retard. Merci.

SILVIA VIVANCO : Je demanderai donc à Terri de lancer l'enregistrement et de procéder à l'appel. Nous allons commencer maintenant.

TERRI AGNEW : Bonjour et bonsoir à tous. Bienvenue à cet appel mensuel de LACRALO qui a lieu ce lundi 28 mars 2016 à 23 h UTC.

Sur le canal espagnol, nous avons Jania Lopez, Maritza Aguero, Raul Solares, Ricardo Holmquist, Alfredo Lopez, Adrian Carballo, Harold Arcos, Alberto Soto, Aida Noblia et Humberto Carrasco.

Sur le canal anglais, nous avons Alan Greenberg, Vanda Scartezini et León Sanchez.

En ce moment, nous n'avons pas de participants sur le canal portugais.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

Et pour la première fois, nous avons un service d'interprétation en français aujourd'hui.

Nous avons Milo Paraison et Jean Bernard Marcellus qui nous ont rejoints sur le canal français aujourd'hui.

Nous avons reçu les excuses de Jacqueline Morris, Alyne Andrade, Dev Anand Teelucksing et Heidi Ullrich.

Du personnel ICANN, nous avons Silvia Vivanco, Albert Daniels et moi-même, Terri Agnew.

Nos interprètes pour aujourd'hui sont Sabrina et Veronica sur le canal espagnol. L'interprète de portugais est Bettina. Et les interprètes de français sont Camila et Isabelle.

Je tiens à ce point-là à rappeler aux participants de dire leur nom au moment de prendre la parole pour la transcription et afin que les interprètes puissent vous identifier dans les canaux linguistiques.

Merci. Et je donnerai maintenant la parole à Humberto.

Allez-y, s'il vous plaît.

MARITZA AGUERO :

Je prendrai la parole au nom de Humberto jusqu'à ce qu'il soit prêt.

Il me semble que Humberto est déjà connecté à l'appel.

Humberto, est-ce que vous nous entendez?

HUMBERTO CARRASCO : Bonsoir. Vous m’entendez, Maritza?

MARITZA AGUERO : Oui, Humberto. Allez-y. On vous entend clairement.

HUMBERTO CARRASCO : Merci.

Je m’excuse d’avoir pris du retard : j’ai eu des problèmes techniques.

Je vois que l’appel est déjà commencé. Donc, Maritza, nous allons avancer. Mais avant cela, je voudrais remercier le service d’interprétation vers le français qui permettra à nos ALS de [peu clair] de participer de manière active.

Je voudrais donc que l’on commence par l’adoption de l’ordre du jour.

MARITZA AGUERO : Merci beaucoup. C’est Maritza pour les procès-verbaux. Dans notre ordre du jour aujourd’hui, nous avons un rapport concernant le Groupe de travail intercommunautaire chargé du renforcement de la responsabilité de l’ICANN, qui sera présenté par León Sanchez. Par la suite, nous aurons un rapport concernant l’avis du GAC concernant la transition d’IANA, qui sera présenté par Olga Cavalli. Après cela, nous avons les perspectives et les actifs du NomCom, qui seront présentés par Sylvia Herlein. Et nous avons reçu un courrier électronique de Dev Anand qui s’est excusé de ne pas pouvoir participer à cet appel à cause de problèmes de santé. Donc, on lui souhaite un prompt rétablissement. Nous avons, après cela, un rapport des membres ALAC

et de l'Espace LAC par Vanda Scartezini. Après cela, Harold Arcos nous présentera son rapport en tant que membre ALAC. Et après cela, je présenterai moi-même un rapport *briefe* concernant la participation au Programme des boursiers. Finalement, nous avons la révision et les progrès du Programme de signature d'un MoU avec l'APNIC, ce qui sera présenté par notre président, Humberto.

Vous avez la parole.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup. Je vous remercie d'avoir approuvé cet ordre du jour. Je vois que nous avons un nombre de sujets qui vont nous occuper ce soir. Et je donnerai à ce point-là la parole à León Sanchez, qui va nous présenter un récapitulatif des activités du CCWG responsabilité.

MARITZA AGUERO : León, vous avez la parole. Allez-y.

TERRI AGNEW : Nous sommes en train de travailler sur la connexion audio de León.

HUMBERTO CARRASCO : Maritza, nous allons attendre quelques minutes.

Autrement, je pense qu'on pourrait peut-être modifier l'angle de notre du jour et donner la parole à Olga d'abord.

MARITZA AGUERO : D'accord.

Je sais qu'Olga est à Washington en ce moment. Elle s'est rendue pour le forum sur la Gouvernance de l'Internet, qui aura lieu demain. Nous allons fournir d'autres références concernant ces événements.

León a des difficultés techniques pour se connecter. On n'arrive pas à la rejoindre. Nous allons continuer d'essayer.

Mais Olga, entre temps, votre ligne est ouverte si vous voulez commencer votre enregistrement.

LEON SANCHEZ : Terri, je suis disponible.

HUMBERTO CARRASCO : León, je pense que vous avez des problèmes techniques, des difficultés. Donc, si c'est le cas, nous allons d'abord entendre la présentation d'Olga et après la vôtre, si cela vous convient.

LEON SANCHEZ : Oui. Aucun problème.

HUMBERTO CARRASCO : Nous allons donc donner la parole à Olga d'abord.

OLGA CAVALLI : Bonsoir à tous. Est-ce que vous m'entendez?

HUMBERTO CARRASCO : Oui, allez-y.

OLGA CAVALLI :

Merci. Je m'appelle Olga Cavalli. Je voudrais vous remercier de m'avoir invitée à cette téléconférence.

Chaque fois qu'on m'invite à ce type de téléconférence — vous savez que ce sont des appels très intéressants pour moi, et j'essaie d'y participer autant que possible parce que je tire beaucoup de profits de ces expériences. Et je tiens à féliciter Humberto, Maritza et le reste de l'équipe d'At-Large parce qu'ils organisent toujours des activités qui sont d'une grande valeur pour la communauté. Je vous remercie encore de m'avoir invitée. Je suis très contente d'être avec vous.

Je vais maintenant vous présenter notre avis concernant le document publié par le Groupe de travail intercommunautaire pour le renforcement de la responsabilité de l'ICANN dans le cadre de la transition du rôle de supervision d'IANA.

J'aurais voulu que León présente avant moi parce que j'aurais voulu parler de la perspective du Comité consultatif gouvernemental. León va parler de nos travaux en général.

Nous avons beaucoup travaillé avec le Groupe de travail intercommunautaire au cours de ces deux dernières années, et je voudrais souligner les efforts réalisés par les trois coprésidents du Groupe. Et bien sûr, León a fait un travail magnifique et a permis que notre région soit très bien représentée à travers ces efforts. Donc, je tiens à le remercier. Je remercie également les trois coprésidents, mais je remercie León particulièrement parce qu'il parlait en espagnol lorsqu'il venait nous voir au GAC et cela m'a rempli de bonheur.

En ce moment, je vais parler du travail du GAC en collaboration avec le Groupe de travail intercommunautaire.

Nous avançons. Voilà.

Qu'est-ce que le GAC? Eh bien, le GAC, aujourd'hui, a beaucoup de participation. On a, tous les mois, de nouveaux pays qui s'intéressent à participer au sein du GAC. Nous avons plus de 160 pays membres et d'autres observateurs. Et le GAC est un comité consultatif au sein du GAC. Il ne s'agit pas d'une organisation de soutien, mais plutôt d'un comité consultatif, un AC, comme on l'appelle en anglais. Le président du GAC est Thomas Schneider de la Suisse. Et nous avons quatre vice-présidents. De par le passé, nous avons eu cinq vice-présidents, mais aujourd'hui, nous avons Gemma Campillos de l'Espagne, Wanawit Ahkuputra de Thaïlande, Henri Kassein de la Namibie et moi-même, Olga Cavalli de l'Argentine. Nous travaillons entre les différentes régions. Et lors de notre dernière révision des règles, nous nous sommes dit qu'il fallait que nous soyons représentés dans toutes les régions. Et c'est pourquoi en ce moment je représente ma région. Mon mandat ne durera pas pendant trop longtemps, mais en ce moment, je représente ma région.

Dans cette diapo, nous voyons la participation au sein du CCWG responsabilité. Vous le savez peut-être, mais ce Groupe de travail intercommunautaire était composé d'Organisations membres. Ces organisations membres ont été celles qui ont créé ce groupe. Elles étaient celles qui fournissaient leur avis au Groupe et celles qui travaillaient sur la rédaction des documents. Parmi ces organisations membres, on comptait le GAC. Il est possible de travailler pour

participer au sein du CCWG ou pas, mais le GAC a décidé de le faire. Nous avons décidé de faire partie de ce Groupe de travail intercommunautaire et nous avons eu cinq membres du GAC qui participaient au sein de ce Groupe intercommunautaire. Nous nous sommes proposés à avoir la présentation des différentes régions de partout dans le monde. Dans le cas de l'Amérique du Nord, on avait un membre qui nous a représentés. En Afrique, on avait Alice Munyua qui représente la Commission de l'Union africaine. Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, j'étais la représentante. En Asie, on avait un représentant de Huawei. Et en Europe, on avait un représentant du Danemark.

À ce point-là, je tiens à souligner qu'au quotidien, il y a beaucoup de personnes qui ont participé aux appels et qu'on ne faisait pas vraiment la distinction entre les participants et les membres. D'ailleurs, les participants participaient de manière plus active, ils étaient très impliqués. Au sein du GAC, on a la participation active de l'Italie, de l'Espagne, du Brésil, du Royaume-Uni, entre autres. Ce qui veut dire que le GAC a beaucoup de participation et beaucoup de représentations dans ces activités.

Le GAC a beaucoup travaillé sur la révision de l'ensemble du Processus, et vers la fin du Processus, nous avons décidé de divulguer une version finale du document.

Ce que vous voyez sur l'écran, c'est un résumé de la réaction du GAC vis-à-vis du document. Vous savez, bien sûr, que le Processus était très complexe et qu'il y avait certains points qui auraient peut-être dû être plus précis. Mais j'essaierais moi-même de préciser ce dont on parle ici.

D'une part, nous avons accordé de soutenir le modèle multipartite. C'était une décision consensuelle qui a été prise entre tous les pays. Et nous avons également accordé de soutenir les processus ascendants.

Le GAC a également réitéré son intérêt à participer à cette étape d'après-transition. Et le GAC réaffirme son rôle en tant que comité consultatif auprès du Conseil d'administration de l'ICANN et au sein de l'environnement multipartite de l'ICANN.

Le Comité consultatif gouvernemental a soutenu l'ensemble du document. Vous vous souviendrez sans doute que le document était composé de recommandations. Le GAC a soutenu les recommandations 1 à 10, et la recommandation 12. Ce qui veut dire qu'il n'y a eu qu'une seule recommandation sur laquelle le Groupe n'est pas parvenu à un accord.

Et sur la diapo suivante, j'expliquerai de quoi il s'agit, pourquoi nous n'avons pas été en mesure d'arriver à un consensus sur cette recommandation. À ce point-là, je devrais peut-être expliquer que le GAC travaille de manière consensuelle. Lorsqu'on a un consensus — ou pas —, on ne peut pas décider dans l'affirmatif ou contre une recommandation, mais plutôt il faut qu'on s'abstienne. Concernant la recommandation no 11, c'était le cas. Donc, nous n'avons pas pu parvenir à un consensus concernant la disposition d'exclusion du GAC qui est incluse dans la recommandation no 11, également incluse dans les recommandations 1 et 2. Le GAC a exprimé sa volonté de participer dans le Mécanisme communautaire de la communauté habilitée en tant que participant décideur. C'est-à-dire que le GAC a soutenu ce mécanisme de communauté habilitée, ce qui a été décidé au sein du

GAC, c'est comment le GAC pourrait participer à la communauté habilitée. On ne savait pas comment ça serait fait, on ne savait pas si cela correspondait à une question de politiques ou pas parce que des fois, on a des sujets de type exploitatif ou de type opérationnel qui pourraient ne pas être appropriés pour l'ICANN ou qui ne font pas partie de la mission de l'ICANN. Tout cela serait décidé à travers le mécanisme de la communauté habilitée une fois qu'une décision est mise en œuvre.

Finalement, le GAC ne s'est pas opposé au transfert de la proposition au Conseil d'administration et ultérieurement au Congrès des États-Unis. Les objections principales que nous avons exprimées concernaient la recommandation no 11 et certains autres points que nous appelons « l'exclusion du GAC ».

Ce serait un type de limitation au rôle du GAC. Concernant la recommandation no 11, voici nos inquiétudes. Un exercice de simulation de crise a été réalisé, le numéro 18, et cet exercice de simulation de crise ainsi que la recommandation no 11 impliquent les modifications aux statuts constitutifs. Ces modifications impliquent que le GAC doit nécessairement prendre des décisions de manière consensuelle pour que l'avis du GAC soit considéré par le Conseil d'administration. Mais cela [peu clair]. Parce que le document explique comment le consensus devrait être adopté. Et à mon avis – et je cite ici pour le GAC –, le consensus est compris comme la pratique d'adoption de décisions par accord général en l'absence d'une objection formelle. Pour certains dispositifs — vous vous souviendrez peut-être des débats que nous avons tenus —, il y avait [peu clair] pays qui s'opposaient à 100 pays, par exemple. Donc, il y avait des pays qui voulaient redéfinir le

consensus, modifier la définition actuelle, et nous n'avons pas pu parvenir à un consensus là-dessus à cause de cela. Donc, cette recommandation n'a pas été adoptée. La définition actuelle de « consensus » est celle que je viens de lire. Il y a des pays qui voient cela comme une limitation pour le GAC. Il y en a qui croient que le GAC devrait prendre ses décisions comme ils le souhaitent, comme le font la ccNSO ou la GNSO, suivant leurs propres règles. Notre comité consultatif ne devrait donc pas être limité par les statuts constitutifs de l'ICANN.

Voici donc l'inquiétude principale que nous avons. Cela a été discuté lors de la réunion de Dublin. Et lors de cette réunion, il y avait beaucoup de pays qui sentaient que le GAC était limité dans son pouvoir décisionnel. Puisque nous n'avons pas pu prendre de décision consensuelle, nous avons dit qu'il n'y avait pas de consensus concernant cette recommandation no 11, qui porte sur l'Exercice d'analyse de crise no 18. À la fin du Processus, le GAC a donc adopté les recommandations des documents, avec certaines limitations parce qu'il sentait que le GAC ne participe pas entièrement à la communauté habilitée. Nous avons considéré que cette exclusion du GAC est une limitation à notre rôle et nous avons donc exprimé nos inquiétudes. Vous verrez qu'il y aura un rapport minoritaire qui sera présenté par 20 pays. Ils ont élaboré ce document très rapidement. Il y a beaucoup de pays qui n'ont pas eu l'occasion d'y participer – et c'est ce qu'ils ont manifesté lors de la réunion de Marrakech. Étant donné qu'il n'y avait pas d'objections au transfert de la proposition, le GAC ne s'est pas empêché d'accepter la proposition. Le GAC était en mesure d'accepter la recommandation et

son transfert au Congrès des États-Unis, et donc de l'approuver au cours de la réunion de Marrakech.

J'en suis à la fin de ma présentation. C'est un résumé *briefe* des travaux intensifs, des débats tendus que nous avons tenus.

Donc, si vous avez des questions ou des commentaires, je suis là pour vous répondre.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup, Olga, d'avoir fait cette présentation. Il me semble que c'était une présentation très claire. C'est une question qui est très simple.

À ce point-là, je donnerai la parole à Harold et au public pour les questions.

OLGA CAVALLI : Je vois que vous ne m'entendiez pas très bien. J'ai des problèmes de son. Il serait peut-être nécessaire que je répète. Faites-le-moi savoir si c'est le cas.

HUMBERTO CARRASCO : Alejandro Pisanty, vous avez la parole.

ALEJANDRO PISANTY : Je fais ici une petite vérification audio. Est-ce que vous m'entendez?

HUMBERTO CARRASCO : Oui.

ALEJANDRO PISANTY : Olga, est-ce que tous les représentants du GAC étaient compris dans ces débats? Est-ce que tous les représentants gouvernementaux étaient représentés?

OLGA CAVALLI : Je ne comprends pas la question.

ALEJANDRO PISANTY : Tous les représentants du GAC sont accrédités par leur gouvernement. Ils doivent se présenter et présenter leurs crédentiels, n'est-ce pas?

OLGA CAVALLI : Qu'est-ce que vous voulez dire par « crédentiels »?

ALEJANDRO PISANTY : Un document officiel qui atteste votre statut en tant que représentant gouvernemental.

OLGA CAVALLI : Oui. Bien sûr. Mais ce n'est pas le même type d'accréditation que vous auriez dans le cadre d'une ambassade dans un pays, par exemple. Il y a un [défi] de formalités qui est assez différent. Par exemple, nous avons des personnes venues du secteur de la réglementation, des personnes des industries, des ministères d'affaires étrangères... Donc, le niveau de formalité n'est pas aussi strict.

HUMBERTO CARRASCO : Alejandro?

Est-ce que c'était la question? Est-ce que vous voulez prendre la parole?

Est-ce qu'il y a d'autres personnes qui souhaitent prendre la parole pour d'autres questions?

OLGA CAVALLI : Si je peux prendre la parole, Humberto, ce serait bien.

HUMBERTO CARRASCO : Oui, allez-y.

OLGA CAVALLI : Donc, je pense que la partie la plus importante du Processus, c'est le fait qu'il y avait beaucoup de participants qui étaient impliqués et qui se sont présentés au moment de la réunion de Dublin. Et donc, l'idée, c'était de conserver la puissance qui existe dans la prise de décision du GAC. Ce qui, pour moi, était crucial. Donc, de ne pas se mettre complètement d'accord sur l'Amendement des statuts parce que l'Amendement des statuts, c'est l'Amendement des statuts de l'ICANN. Donc, ce dont on parle, c'est donc les Statuts de l'ICANN, pas ceux du GAC. Dans ces statuts, il est donc mentionné que la manière d'implication d'un groupe dans la prise de décision dans le cadre des modèles multipartites de l'ICANN est similaire à d'autres groupes. Donc, je crois que le fait que les pays souhaitent entretenir au GAC leurs prises de décisions et leurs pouvoirs de prises de décisions était intéressant. Et donc, nous avons pu en parler, de ce point de vue, au point du GAC.

Nous avons participé à des décisions très intenses, de manière démocratique.

Et Humberto, en fait, j'aimerais vous poser une question. Donc, tous les pays ne se sont pas nécessairement mis d'accord sur la recommandation 11, mais nous n'avons pas vu d'obstacles pour la soumission à la [SCIA] et pour la soumission au Congrès des États-Unis. Ceci n'a donc pas empêché au Processus de se poursuivre.

HUMBERTO CARRASCO : Alejandro, vous pouvez prendre la parole.

ALEJANDRO PISANTY : Merci, Olga.

HUMBERTO CARRASCO : Alejandro, vous avez la parole.

ALEJANDRO PISANTY : Excusez-moi. Oui.

J'ai l'impression qu'Olga fait référence à une règle liée au fait que le GAC a toujours eu un rôle asymétrique en termes de représentations et a toujours, en fait, revendiqué ce rôle.

INTERPRÈTE : L'audio de monsieur Pisanty est très mauvaise. L'interprète s'excuse. Nous avons eu mal à le comprendre.

ALEJANDRO PISANTY :

Donc, le GAC a toujours eu un rôle un petit peu déséquilibré qui a évolué au fil du temps et qui s'est accru au fil du temps. Par exemple, le GAC doit recevoir certains types de réponses spécifiques. Donc, il y a des mécanismes, des mécanismes nouveaux qui existent et qui ont pour objectif d'empêcher la mainmise du GAC, qu'un petit nombre de membres du GAC ne puissent pas modifier ni amender les règles sur la base de leurs intérêts propres, par exemple de changer différents processus de vote sur la majorité, de manière à ce qu'il n'y ait pas capture sur le GAC. Donc, ceci est important en termes de responsabilités dans le modèle multipartite.

OLGA CAVALLI :

J'aimerais remercier monsieur Humberto. Vous avez très bien décrit le point de vue de certains pays. Mais j'aimerais parler du point de vue d'autres pays qui, en fait, est la raison pour laquelle nous ne sommes pas arrivés à un consensus. Tout d'abord, le GAC ne souhaitait pas travailler sur la base du consensus. Nous voulions éviter ce qui suit. Dans certains cas, un pays peut être opposé, avoir un point de vue opposé. Par exemple, il y a eu des situations où il y a une mainmise de la part d'un quelconque gouvernement, il y a eu manque de consensus, et donc nous n'avons pas pu fournir notre avis au Conseil d'administration de l'ICANN. Donc, il y a différentes manières dont la mainmise peut se présenter parce que la mainmise dépend complètement de la perspective que l'on utilise pour la décrire. Ce que l'on peut également dire, c'est que la définition du consensus qui est proposée dans ce

document engendre également le risque qu'un pays décide de quelque chose qui n'est pas voulu par la majorité.

Je ne suis pas d'accord avec Alejandro sur le fait que le GAC soit très bien représenté ou soit prééminent, disons, dans le modèle qui a été écrit en 2005 et qui a donc été redéfini par la suite, par exemple au cours de la réunion du NETMundial. Tout ceci veut dire que toutes les parties prenantes sont sur un pied d'égalité. Cependant, le GAC ne participe pas au NomCom, par exemple. Donc, il n'y a aucun représentant du GAC qui puisse être membre avec droits de vote au Conseil d'administration du GAC. Nous n'avons qu'un membre qui ne vote pas au Conseil : monsieur Thomas Schneider, notre président. Alors, pour être honnête, beaucoup de participants au GAC ne pensent pas que nous soyons en fait sur un pied d'égalité. Dans le cadre du modèle multipartite, il y a d'autres groupes qui ont beaucoup plus d'opportunités de participer.

Merci.

HUMBERTO CARRASCO : Merci, Olga.

Je crois qu'Alejandro demandait la parole, mais maintenant, il a – non, ça y est, il a remis sa main. D'accord.

Veillez être bref parce que León attend pour faire sa présentation.

ALEJANDRO PISANTY : En 2001 ou 2003, il y a eu une révision très importante au sein de l'ICANN, et le GAC a eu l'opportunité de nommer des membres par le

biais d'un processus régional, etc. Donc, le GAC a eu l'opportunité de nommer des membres au Conseil de l'ICANN. Mais cela ne correspondait pas au GAC parce que cela représentait un risque pour le GAC. Parce que dès que le GAC passait du rôle consultatif au rôle de membre à part entière du Conseil d'administration de l'ICANN, à ce moment-là, le GAC aurait toutes les responsabilités juridiques qui découlent du fait d'être membre à part entière, y compris être poursuivi en justice. Donc, ceci n'a pas pu avoir lieu. Bien sûr, je suis très content d'entendre les gouvernements mentionner le fait que certaines personnes insistent pour avoir cette position déséquilibrée dans le modèle multipartite.

HUMBERTO CARRASCO : Merci. Merci à tous pour vos contributions.

Je vais maintenant passer la parole à León Sanchez, de manière à ce qu'il puisse faire sa présentation.

LEON SANCHEZ : Merci, Humberto.

Alors, j'aimerais accueillir les nouveaux responsables de LACRALO. C'est votre premier appel pour certains, donc soyez sûrs que vous pouvez compter sur notre soutien et sur notre aide.

Olga vous a déjà parlé de certains détails et je vais également y faire référence. Alors, je vais vous donner une présentation générale du statut actuel.

Donc, la proposition du CCWG pour la Piste de travail no 1 est terminée. Vous vous souvenez peut-être que la tâche comprenait deux pistes de travail. Nous nous sommes focalisés sur la Piste de travail no 1 et nous en sommes déjà à la phase de planification de la Piste de travail no 2. Nous nous focalisons sur la mise en place de la Piste de travail no 1 également.

Alors, à Marrakech, les SOs et les ACs, donc les organisations membres ont approuvé la proposition du CCWG, et le CWG a également confirmé que les dépendances en termes de responsabilité avaient été traitées.

On me dit qu'il y a un écho sur ma ligne. Cependant, le haut-parleur de mon ordinateur est éteint, donc je pense que cet écho vient de quelqu'un d'autre. Bon.

Comme je le disais, nous avons reçu la proposition du CCWG, qui a été approuvée par les Organisations membres et la proposition a été présentée au Conseil d'administration, et le Conseil doit donc la soumettre à la NTIA. Le Processus de transition, bien sûr, n'est pas terminé parce que, maintenant que la proposition est soumise, il y a eu un autre processus qui commence, c'est le Processus selon lequel le Gouvernement des États-Unis doit faire son évaluation – et cela comporte différentes étapes pour ensuite approuver cette transition.

Il y a certaines dispositions, certaines actions sur lesquelles on s'est mis d'accord en ce qui concerne l'approbation ou le rejet par le Gouvernement des États-Unis, c'est-à-dire certains changements en matière de responsabilité et de transparence.

Donc, ceci, c'est la phase de mise en application. Cette phase aura lieu quand la proposition sera approuvée, ou non.

Nous travaillons à la rédaction des nouveaux statuts de l'ICANN, qui comprendront les 12 recommandations, qui font partie du rapport définitif du CCWG. Nous avons eu 203 participants dans notre groupe, et ces représentants venaient de différentes régions géographiques, mais la participation de l'Amérique latine et de l'Afrique était relativement faible. Donc, de toute évidence, cela signifie que notre région a été mal représentée. Ceci, bien sûr, pourrait être amélioré au cours de la Piste de travail no 2. Donc, nous faisons appel aux bénévoles. Ceci a été fait de manière officielle. Cet appel à des volontaires est ouvert à toutes les personnes qui souhaitent se joindre à notre travail. Si vous avez besoin davantage d'informations, n'hésitez pas à me contacter, je serai ravi de vous aider ainsi que le personnel en ce qui concerne ces différents appels et ces différentes listes de diffusion.

Nous avons échangé plus de 12 000 e-mails, nous avons organisé différents appels de conférence, différentes réunions, pour un total de 400 heures de travail. Et donc, si on calcule 203 représentants, ceci traduit en une charge de travail absolument énorme et sans précédent au sein du modèle multipartite de l'ICANN. De toute évidence, le Processus n'était pas évident, c'était un élément de friction parfois. Beaucoup de négociations ont eu lieu. Mais en fin de compte, la communauté a compris qu'il était nécessaire d'avoir un compromis. Et donc, vous avez bien écouté Olga et sa présentation, eh bien, ceci est tout à fait pertinent. Le GAC n'a pas rejeté la proposition, mais il a simplement exprimé ses réserves par rapport à certaines choses, en ce

qui concerne entre autres la participation du GAC au sein de cette nouvelle communauté habilitée.

Alors, je vais maintenant vous présenter les 12 recommandations contenues dans le rapport définitif qui a été soumis à la NTIA pour être revu par cette dernière et approuvé, si nécessaire.

Donc, premièrement, nous avons une recommandation qui est liée à la communauté habilitée, c'est-à-dire que nous avons une nouvelle entité qui est créée avec les SOs et les ACs. Donc, cette communauté habilitée sera un petit peu quelque chose qui sera là, mais dont nous n'aurons pas besoin nécessairement dans les médias, mais à laquelle on pourra faire appel, si nécessaire. Alors, la charte ne sera pas changée, la charte de l'ICANN restera telle qu'elle existe aujourd'hui. La seule différence, c'est que s'il devient nécessaire d'exercer un des pouvoirs, un des nouveaux pouvoirs de la communauté, eh bien, l'entité qui aura donc le pouvoir juridique sera donc cette communauté habilitée. C'est cette communauté qui pourra exercer ces nouveaux pouvoirs.

Donc, en termes de participation au sein de la communauté habilitée, s'il y a des parties prenantes qui refusent de participer au sein de cette nouvelle entité, eh bien – par exemple – je vais vous donner l'ensemble du GAC. Nous avons entendu tout à l'heure avec Olga. Donc, en termes de prises de décisions, Olga nous a dit que ce sera au cas par cas. Et donc, pour le rapport du CCWG, le GAC est un des participants à cette nouvelle entité. Bien sûr que le GAC pourra exprimer certaines réserves pourra décider de ne pas participer à certaines décisions suivant les cas, mais le RSSAC et le SSAC ont exprimé leurs désirs de ne pas faire partie de cette entité; ils souhaitent rester des comités consultatifs.

Alors, la recommandation no 2 est liée au Processus d'intervention progressive. Je ne connais pas le terme en espagnol, mais en français, c'est « intervention progressive ». Donc, ce processus a pour but de mettre en place une procédure pour éviter l'étape finale, donc l'étape de prise de décision au sein de la communauté habilitée et également toute action juridique qui sera prise par la communauté. Donc, nous avons un processus, une procédure selon laquelle les membres de la communauté peuvent demander une intervention progressive, donc, pour s'occuper de certaines questions de politiques ou de certaines activités au sein de l'ICANN. Pour ce qui est des statuts de l'ICANN, nous les avons passés en revue, et nous les avons catégorisés. Donc, il y a les statuts fondamentaux et les statuts standards. Et donc, il y a besoin d'un vote de toute la communauté pour un amendement des statuts. Aujourd'hui, les amendements des statuts nécessitent une période de commentaires publics qui est lancée par le Conseil d'administration et ensuite, le Conseil prend en considération les commentaires reçus pour amender les statuts. Donc, c'est en fait le Conseil qui prend la décision. Avec les changements qui sont apportés, la Procédure d'amendement pour les statuts standards est la même. Par contre, la communauté a désormais la possibilité de changer la Procédure d'amendement des statuts fondamentaux. Il y a également une différence en termes des statuts fondamentaux et de leur approbation puisque le GAC a demandé un vote affirmatif de la communauté. Parce que ceci aurait réellement un impact sur les activités de l'ICANN.

Alors, la recommandation no 4. Elle est liée à la révocation des membres du Conseil d'administration ou du Conseil dans son ensemble. Là, nous avons une procédure qui explique le raisonnement, la raison

pour laquelle on souhaite révoquer ce membre ou le Conseil dans son ensemble. Et donc, on voit ici l'exception, l'exclusion dont parlait Olga, en ce qui concerne le GAC. Ce qu'on essaie, en fait, d'éviter, c'est que le GAC ait un rôle double en termes de révocation des membres du Conseil d'administration. Donc, cette révocation, lorsqu'elle vient d'un avis du GAC, c'est dans ce cas-là – par exemple, il y a des avis du GAC sur certains sujets. Donc, la communauté se met d'accord sur la mise en place de cet avis. Le GAC se prononce et décide de révoquer le membre. Dans cette exclusion, en fait, le GAC aurait un double rôle. Parce que le GAC fournirait un avis au Conseil, le Conseil mettrait en place cet avis et ensuite, le GAC pourrait exprimer son avis sur le fait que oui ou non, le membre du Conseil doit être révoqué, mais ceci voudrait dire qu'il y a un double rôle du GAC. Voilà pourquoi il y a cette exclusion, cette exception. Et il y a donc une procédure qui est mise en place de manière à rendre possible cette révocation des membres du Conseil.

Alors, je ne vais pas rentrer dans les détails parce que ceci est un problème assez complexe. N'oubliez pas qu'au Conseil, vous avez donc des membres qui sont nommés par le NomCom, il y a des membres, des différentes SOs et des différents ACs, différentes procédures qui s'appliquent, etc.

Alors, autre recommandation. Le budget sur les fonctions de l'IANA. Et donc, dans ce domaine, la communauté peut prononcer un veto ou rejeter un budget. Et il faut donc dire que nous parlons ici du budget lié aux fonctions de l'IANA. Ce n'est pas le budget général de l'ICANN, d'accord? Alors, cette recommandation a été mise en avant en réponse à certaines des dépendances qui avaient été avancées par le CWG. Alors, l'idée, c'était que la proposition soit suffisamment solide pour

faire partie de la proposition générale de l'ICG. Nous avons un IRP, un Processus de révision indépendant, et chaque fois qu'il y a quelque chose, une question qui est contraire à l'intérêt de la communauté, la communauté peut demander la mise en place d'un IRP. Tous les coûts seraient supportés par ICANN si l'IRP est demandé par la communauté. S'il y a une personne qui demande l'IRP, à ce moment-là, la situation est différente. Mais de toute évidence, le Processus, l'IRP, est également soumis à modifications éventuellement.

Ensuite, nous avons la mission de l'ICANN. Vous vous souvenez peut-être qu'en plus des statuts de l'ICANN, il y a un document qui est signé avec le gouvernement des États-Unis qui s'appelle donc « Protocole d'entente ». Et dans cette affirmation d'engagement, il y a la définition de la mission de l'ICANN et la relation entre l'ICANN et les gouvernements. Et donc, maintenant qu'il n'y a plus cette relation, cette affirmation ne va plus exister. Donc, nous allons essayer d'intégrer les différents concepts qui existent dans cette AoC, et nous allons en faire une recommandation. Donc, vous avez la recommandation no 9 avec la révision périodique de cette affirmation d'engagement. Donc, la mission de l'ICANN était très claire. Donc, les ressources de numéros, les protocoles, les paramètres, toutes ces communautés avaient déclaré qu'il y avait certaines limites relatives à la mission de l'ICANN pour éviter que l'ICANN dépasse sa mission, ait au-delà de ce qui a été défini. Donc, tout ce qui est amendement, ajout[e] aux statuts de l'ICANN en ce qui concerne la mission de l'ICANN.

Alors, la recommandation 6. Par rapport aux droits de l'homme. En ce qui concerne les droits de l'homme, la proposition veut dire qu'il y a une modification des statuts de manière à ce que l'ICANN s'engage à

respecter les droits de l'homme dans le cadre de sa mission et de son travail. Cela ne veut pas dire que l'ICANN va surveiller le respect des droits de l'homme en ligne. Donc, la responsabilité de l'ICANN n'est pas de protéger les droits de l'homme. Il y a deux choses différentes. Donc, il y a le respect des droits de l'homme, et la protection des droits de l'homme, c'est autre chose. Donc, l'Amendement des statuts déclare que l'ICANN va respecter les droits de l'homme dans son travail. Maintenant, dans la Piste de travail no 2, il faudra définir un cadre d'interprétation en ce qui concerne la mise en application des amendements de ces statuts. Donc, le nouveau texte de ces statuts a déjà été proposé, mais les amendements ne seront pas en vigueur tant qu'il n'y aura pas de cadre d'interprétation. Et il pourra y avoir des questions dans le cadre des droits de l'homme, d'ailleurs.

Ensuite, il y a la recommandation liée à l'IRP. Donc, ici, nous avons un système IRP entièrement nouveau et nous voyons qu'il y a un processus qui a été amélioré avec possibilité de revoir les procédures de l'ICANN, non seulement en termes de formalités, mais également en termes de contenus, c'est-à-dire la mission et les valeurs de l'ICANN. Donc, si le Conseil d'administration de l'ICANN, à un certain point, agit d'une manière qui est contraire à la mission de l'ICANN, toute personne qui est affectée par ce type d'action ou d'omission, affectée par une action contraire à la mission de l'ICANN peut amorcer un IRP. Ceci est en fait nouveau. Parce que, jusqu'à maintenant, il n'y avait que des aspects de procédures qui étaient sujets à révision et non pas des questions de contenus. Donc, c'est un petit peu le joyau au sein de la proposition dans son ensemble.

La recommandation no 8 est liée au Processus de recommandation. Il y a des propositions qui ont été faites afin de renforcer ce Processus de réexamen. C'est pour combler le soutien entre l'IRP et le Processus de réexamen.

La recommandation no 9 porte sur l’Affirmation d’engagement et sa révision. Et ces révisions régulières seront, on l’espère, une partie intégrale des statuts constitutifs afin de pouvoir refléter le fait que même si l'IRP n'est plus effectif ou en vigueur après la fin du contrat entre l'ICANN et le Gouvernement des États-Unis, il y aura de toute façon des révisions régulières des AoC, des Affirmations d’engagement.

Ensuite, la recommandation no 10 porte sur la responsabilité des ACs et des SOs. Ici, l'idée est de renforcer l'obligation redditionnelle des différents organismes qui composent l'ICANN à l'heure actuelle.

Étant donné que nous allons avoir une communauté habilitée en vertu de l'application de ces statuts constitutifs modifiés, on aura également des mesures qui nous permettront d'évaluer la responsabilité des SOs et des ACs, non seulement envers l'ICANN, mais également envers les autres parties prenantes en tout ce qui concerne les mesures prises par chaque groupe. Cela dit, dans le cadre de la Piste de travail no 2, nous allons donc rédiger un document qui proposera des renforcements et ces modifications en détail afin de pouvoir avoir davantage de transparence et avoir des SOs et des ACs plus responsables suivant les mesures de responsabilité qui seront proposées.

La recommandation no 11 a déjà été expliquée par Olga. Elle porte sur les avis du GAC au Conseil d'administration. Et si je ne me trompe, il me

semble, en tous cas, qu’Olga l’a expliqué très bien, et ce n’est pas la peine de répéter.

Finalement, la recommandation no 12 aborde la liste de questions ou de problématiques à être considérée dans le cadre de la Piste de travail no 2 du CCWG responsabilité. Il s’agit de questions qui portent sur la diversité, sur la transparence, sur la responsabilité au sein des SOs et des ACs. La responsabilité du personnel et la transparence des mesures du personnel sont également incluses dans cette recommandation no 12. Quant à la transparence, il pourrait s’agir de la révision de documents, par exemple, ce qui est lié à l’élaboration d’un cadre d’interprétation des droits de l’homme, mais c’est également lié à la question de la juridiction et la compétence. Cette question a été discutée au cours de la Piste de travail no 1 au sein du CCWG, mais il a toutefois été décidé de le remettre à la deuxième piste de travail pour différentes raisons. D’une part, la question n’était pas considérée essentielle ou fondamentale pour la transition. Et d’autre part, nous savions que la tenue de cette discussion dans le cadre de la Piste de travail no 1 ne permettrait pas d’avancer et compromettrait l’achèvement de nos travaux dans les délais prévus pour le transfert de la proposition, ce qui aurait empêché l’ICANN d’avancer avec le transfert de la responsabilité de l’IANA. Le rôle du médiateur, ou de l’ombudsman, sera également révisé dans la Piste de travail no 2 pour essayer de renforcer le rôle qu’il exerce.

Voilà les 12 recommandations qui ont été faites par le CCWG responsabilité sans sa proposition. Il s’agit d’une proposition qui a été remise au Conseil d’administration de l’ICANN, qui l’a, à son tour, remise au Gouvernement des États-Unis.

En ce moment, nous nous concentrons sur les modifications aux statuts constitutifs. Il existe en ce moment un groupe de travail qui se centre sur cette tâche. Nous avons le CCWG qui a un conseil juridique qui travaille ensemble avec le conseil juridique de l'ICANN dans une même salle; ils s'enferment dans cette salle pour rédiger le document. Une fois que les nouveaux statuts constitutifs seront prêts, ils seront considérés et évalués par le CCWG, qui lancera une période de consultation publique concernant cette version préliminaire, bien évidemment, tel que c'est le cas pour tous les processus de modification des statuts constitutifs.

Je viens de vous présenter l'état des lieux de ces travaux à ce jour. Je serai ravi de répondre à vos questions, s'il y en avait. Merci.

HUMBERTO CARRASCO : Merci, León. Est-ce que vous m'entendez?

J'espère que vous m'entendez.

MARITZA AGUERO : Oui, Humberto, on vous entend. Allez-y.

HUMBERTO CARRASCO : Merci.

Je voudrais à ce point-là donner la parole aux participants au cas où ils auraient des questions à poser à León. On n'aura pas la possibilité de répondre à beaucoup de questions parce qu'on n'a pas vraiment le temps.

Alberto, vous avez la parole.

ALBERTO SOTO :

Vous m'entendez?

En fait, ce n'est pas une question. J'ai déjà exprimé cela lors de la réunion de Marrakech, je l'ai dit à León, je sais qu'il y a d'autres personnes qui sont d'accord avec moi, mais je voudrais attirer votre attention sur les efforts de León faits pour notre région au nom de notre région. Même Fadi était d'accord. Lors de nos différentes réunions, j'ai vu León travaillé, et il me semble qu'il est important de mettre en valeur son engagement, son dévouement dans des circonstances parfois difficiles. Et je crois, et je considère qu'il est une des personnes qui connaissent le mieux cette transition. Et ses connaissances sont évidentes lorsqu'il vous présente ses explications qui sont fort claires. Merci.

LEON SANCHEZ :

Merci, Alberto.

MARTIZA AGUERO :

Il me semble qu'étant donné que nous sommes un peu en retard et vu qu'il reste des présentations, on devrait peut-être continuer avec la présentation suivante, qui sera présentée par Sylvia Herlein Leite.

HUMBERTO CARRASCO :

Merci, Maritza.

Nous allons maintenant donner la parole à Sylvia, Sylvia Herlein Leite.

SYLVIA HERLEIN LEITE : Vous m’entendez correctement?

MARTIZA AGUERO : Oui, Sylvia. Allez-y.

SYLVIA HERLEIN LEITE : Merci.

Je félicite Humberto et Maritza de cette nouvelle saison qu’on inaugure à LACRALO. Je voudrais vous présenter ce qui est fait au sein du NomCom. Aujourd’hui est une date très spéciale étant donné qu’il s’agit de la date qui avait été fixée. Vous savez, c’était la date butoir pour la présentation de candidats. Aujourd’hui, nous verrons donc qui sont les personnes qui ont été mises en candidature pour le Processus 2016. Comme vous savez, nous avons cinq membres de l’ALAC qui font partie du NomCom. [Peu clair] de l’Europe. Ce professeur [Ahmir], Équatorien de l’Asie Pacifique. Il y a une personne de l’Afrique également. En ce moment, nous travaillons beaucoup avec les autres membres. Pour que l’on sache les noms des membres de l’ALAC qui intègrent le Groupe et les membres du NomCom en général, je les ai publiés sur le chat.

Je sais que nous n’avons pas beaucoup de temps – merci, Terri, de ce rappel.

Et ce que nous essayons de faire en ce moment est de chercher des personnes, dont une pour occuper un siège au sein du Conseil de la GNSO. On cherche également deux membres qui intègrent l’ALAC. Malheureusement, ce ne sont pas des membres de notre région. Il nous

faut donc un membre également pour le Conseil de la ccNSO ainsi que trois personnes pour intégrer le Conseil d'administration.

Terri, on avance?

Je n'ai pas la possibilité de le faire avancer moi-même... Terri?

Comme je l'ai dit lors de la réunion de Marrakech, la présentation montre clairement qu'il nous manque des femmes au sein du NomCom. En ce moment, nous ne sommes que trois femmes. Mais lors de la réunion de Marrakech, j'ai fait cette présentation et je répète cela afin de vous donner une idée de la composition du NomCom. On a les membres divisés en régions ici. On a un seul membre de notre région, on en a quatre de l'Europe, trois de l'Amérique du Nord, deux de l'Afrique et cinq d'Asie Pacifique. Donc, nous visons à renforcer la diversité de genres et la diversité géographique. Nous avons en ce moment 27 % des membres du Conseil d'administration ayant droit de vote qui sont des femmes.

Diapo suivante.

Pour que vous ayez une idée un peu plus claire, je vous décris le processus que nous avons suivi l'année dernière. Comme vous voyez ici, nous avons reçu 81 candidatures. Comme je vous ai dit, aujourd'hui était la date butoir. C'était la [clé] à laquelle nous saurons qui ont été les personnes mises en candidature. Nous avons 12 femmes et 69 hommes qui se sont portés candidats. Donc, 15 % des candidats étaient des femmes. Cette présentation est telle que j'ai dû utiliser, pour le petit-déjeuner des femmes – et nous avons beaucoup travaillé au cours de

cette dernière année pour améliorer cette situation que nous avons en 2015.

Diapo suivante.

Nous avons reçu 172 candidatures pour 2016 parmi lesquelles les personnes voulant participer au Processus étaient – 146 candidats voulaient participer au sein du Conseil d'administration; 49 se sont présentés pour l'ALAC; 27 viennent des États-Unis; 98 se proposent comme candidat pour la GNSO. Donc, vous voyez, on a 172 candidatures au total, ce qui nous fait en penser qu'il serait correct de considérer que nous avons 160 candidatures. À ce sujet, le comité devra faire des recherches, trouver des informations sur les candidats pour essayer d'avoir la diversité de genre dans ces nominations.

Je vous montre ici les informations. Voyez ici les diapos que je viens de présenter. Il y a eu une question qui demande si on a une idée ou une notion des pays représentés. Je ne peux pas le dire aujourd'hui parce qu'on n'est qu'à la date butoir, mais à partir de demain, je pourrai vous fournir ces informations concernant les représentants venus de la région d'Amérique latine et des Caraïbes.

J'ai une autre diapo qui montre d'autres chiffres. Où les candidats ne sont pas divisés par pays, mais plutôt par région. Vous voyez sur cette diapo la quantité de candidats venus de chaque région. Sur 172, l'Amérique latine n'a reçu que 13 candidatures. Ces candidats sont répartis entre le Conseil d'administration, entre l'ALAC. Pour l'instant, on n'a toujours pas d'accès aux membres du NomCom, mais nous avons l'accès aux informations de candidature, ce qui sera divulgué demain.

Vous vous souviendrez que León parlait des candidatures présentées par les régions Amérique latine et Caraïbe et la région Afrique. On verra qui sont les participants à partir de demain.

Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, nous avons vu une forte croissance dans la quantité de candidatures, mais nous sommes toujours la région la plus en retard dans ce sens.

Je ne sais pas si vous avez des questions.

Si c'est le dernier jour, on me demande. Non. En fait, ce n'est pas le dernier jour pour présenter les candidatures. Il nous reste une semaine de plus au cours de laquelle les personnes pourront compléter leur candidature, c'est-à-dire qu'il y aura une période au cours de laquelle les personnes pourront finir de compléter leur candidature à travers un compte auquel ils pourront accéder en utilisant un numéro de candidature qui leur permettra de compléter leur candidature. Donc, s'ils veulent préciser s'ils se présentent comme candidats pour un poste au sein de la ccNSO, ils pourront le faire. Le NomCom ne divulgue pas ces informations parce que nous sommes très prudents et très respectueux de l'anonymat des personnes qui présentent les candidatures.

D'autres questions? Non?

Bien. Y a-t-il des sondages qui nous permettent de savoir pourquoi notre région n'a pas beaucoup de candidats?

Que je sache, il n'y a pas de sondage qui ait été fait jusqu'à présent. Je ne pense pas que cela soit dû à une question linguistique ou barrière

linguistique. On n'a pas de recherches dans ce sens. Bien sûr, on pourra les discuter par la suite.

MARTIZA AGUERO : Merci beaucoup, Sylvia, de cette présentation.

HUMBERTO CARRASCO : Merci beaucoup de cette présentation. Je suis connecté à Adobe Connect. J'espère que vous m'entendrez : j'ai des problèmes techniques.

Merci, Sylvia.

Pour continuer avec notre ordre du jour, je donnerai à ce point-là la parole à notre présentateur suivant.

MARTIZA AGUERO : Pardon, Humberto. Vanda sera la présentatrice suivante.

VANDA SCARTEZINI : OK, j'ai la parole?

Bonjour à tous, où que vous soyez. Donc, je vais vous faire une présentation rapide de ce qui s'est passé à Marrakech pendant l'événement ALAC.

Alors, je vais vous demander de passer à la diapositive suivante s'il vous plaît.

TERRI AGNEW : Je n'ai pas encore toute la présentation téléchargée sur l'Adobe Connect. Mais dès que c'est téléchargé, je vais passer à la diapositive suivante.

VANDA SCARTEZINI : Alors, le premier point, c'était donc la question du CCWG. Nous avons passé beaucoup de temps pour en arriver à certains consensus. Et donc, nous avons décidé, en fait, de rester en désaccord par rapport à certains points de la Piste de travail no 1 et de contribuer aux rapports qui vont être envoyés à la NTIA et au Congrès des États-Unis. Mais León et Olga vous ont donc expliqué tout ce qui avait trait à cette question.

Passons à un autre point qui est intéressant pour LACRALO. Alors, ALAC a organisé un dîner le samedi soir, avec monsieur Göran mardi – qui est le nouveau PDG de l'ICANN. Alors, je vais vous donner mon impression. Donc, Göran est quelqu'un de très intelligent, et je le décrirais comme une personne – d'ailleurs, c'est comme ça qu'il s'est décrit, il a dit qu'il était une personne comme quoi vous avez ce que vous voyez. Donc, c'est quelqu'un de très direct. Il n'a aucune expérience dans l'industrie du DNS ou dans le domaine de l'ICANN, mais il vient de la partie réglementation des télécommunications. Donc, c'est quelqu'un qui comprend l'environnement dans lequel nous évoluons. Et il a eu également certaines expériences avec l'IGF. Donc, moi, je pense que nous avons vraiment un PDG qui est quelqu'un de très intéressant et espérons qu'il travaillera bien avec nous.

Alors, ensuite, le point suivant : réunion spéciale de LACRALO. Humberto a envoyé les détails de cette réunion par e-mail à notre communauté. Et donc, l'idée de cette réunion, c'était d'essayer d'en

arriver à un certain accord entre les différentes régions de notre grande région. Donc, il y a les Caraïbes et puis il y a la partie plus latine. Donc, il y a beaucoup de choses qui sont en cours, Humberto pourra également vous donner des détails là-dessus après parce que c'est une question qui est très bien expliquée dans l'e-mail qui a envoyé.

Ensuite, je vais vous parler des points qui sont importants pour nous. Donc, l'Espace LAC. Alors, LAC, qu'est-ce que c'est? C'est en fait la stratégie LAC. Et je suis responsable de l'organisation de la réunion ICANN. Donc, en fait, c'est toutes les questions administratives, le lieu des réunions dans la région LAC. Donc, nous avons eu la présence de Nick Tomasso et de Sally. Donc, Nick Tomasso, qui est responsable des réunions et de l'engagement. Et donc, ils nous ont fait part de certaines explications par rapport à l'exclusion de la réunion du Panam en juin. Et ils ont donné des alternatives – ce qui est très important pour notre région. Donc, le Panama a été exclu à cause du virus Zika parce que ce sera l'été et, bien sûr, vous savez que les moustiques vont se multiplier pendant l'été. Donc, il y aura énormément de problèmes viraux. On anticipe quand même beaucoup de problèmes. Ce qui s'est passé, c'est que lorsqu'il y a eu des informations sur le virus Zika, eh bien, certaines communautés ont commencé à dire qu'elles ne participeraient pas. Alors, n'oublions pas que la rencontre était surtout une réunion sur la sensibilisation. Alors, s'il y a certaines communautés qui ne viennent pas, eh bien, il n'y a pas de raison d'insister d'aller sur place.

Donc, pour que la région, LAC, n'ait pas à supporter le fait qu'il n'y ait pas de réunions pendant très longtemps, la stratégie, c'était donc tout ce qui est LACRALO, l'ATLD, etc., LACNOC... Donc, tous ces groupes ont suggéré une alternative pour la région. Donc, l'idée, c'était de le faire

assez rapidement parce qu'il y a des questions de budget. Donc, l'idée, c'était vraiment d'avoir une compensation pour la région. Donc, c'est très important, c'est quelque chose sur laquelle nous devons travailler. Et donc, ceci doit faire partie de la stratégie LAC et du travail de LACRALO.

Diapositive suivante, s'il vous plaît.

En ce qui concerne l'ALAC à l'interne. Nous avons passé plusieurs journées sur le CCWG parce que c'est important, il fallait le terminer. Et il y a eu d'autres questions également. Donc, la conformité et la confiance. Donc, là, nous avons discuté avec le directeur de la conformité au sein de l'ICANN — et c'est Garth qui nous en a parlé —, et nous avons également parlé avec Kaili, qui est notre représentante auprès du Groupe sur la confiance du consommateur. Et donc, vous avez là le lien pour la réunion. Donc, vous pouvez suivre les réunions. En ce qui concerne les procédures subséquentes des nouveaux gTLDs au niveau de la GNSO, nous avons eu une réunion en face à face avec Avri, qui nous a donc lu l'historique, qui nous a parlé des étapes à venir. Donc, il y a énormément de choses qui sont divisées : Piste de travail no 1, etc. Et donc, maintenant, il y a un nouveau Processus PDP, et CCWG, sur la Piste de travail no 2, qui demande davantage de participants. Donc, il y a l'opportunité de se joindre pour travailler sur des questions très importantes pour l'avenir de l'ICANN, sur le nouveau modèle de l'ICANN. Nous avons également des groupes de travail qui ont eu des débats. La sensibilisation, donc, c'est quelque chose d'important. Parce que nous avons un effort très intéressant et très important dans la région pour organiser, grâce à Aziz et à Tijani, différentes initiatives de sensibilisation auprès des personnes nouvelles, donc des francophones,

ces étudiants, donc, qui ont été invités par Aziz et Tijani à la réunion. Donc, il y a eu réellement beaucoup de travail dans ce domaine. Donc, c'était très intéressant. Il y a eu des personnes qui ont pu établir des liens avec les étudiants. Les étudiants étaient très heureux d'avoir eu cette opportunité de comprendre ce nouvel environnement dans lequel ils étaient arrivés.

Donc, il y a le groupe de travail qui se focalise sur les ALS. Il y a le Groupe de travail technologique et le Groupe de travail académique. Donc, tout ceci est à jour. Vous pouvez également suivre les différentes mises à jour sur ALAC, sur l'Espace de l'ALAC.

Nous avons également parlé du Livre blanc sur les Sommets de l'Assemblée générale. Nous n'avons pas encore eu de définition pour savoir quand aura lieu l'Assemblée générale suivante.

Alors, en ce qui concerne le Forum public, le GAC, comme nous l'avons déjà entendu, s'est mis d'accord pour approuver le texte définitif du CCWG avec donc une fin de réunion très festive. Il y a également eu des changements par rapport au modèle du Forum public. Il y a eu une session pour le public. Mais il y a quand même eu des plaintes par rapport au manque de réponses du Conseil d'administration aux questions qui ont été avancées par le public. Ce que les gens ont dit, c'est que les gens ne pouvaient pas répondre directement, qu'ils avaient besoin d'une approbation pour parler en public, etc. Donc, il y a eu quand même certaines plaintes. Il y aura une nouvelle réunion à [peu clair], en Finlande, ce qui correspond que – ceci est le modèle B. donc, nous avons également davantage d'informations qui seront fournies là-dessus. Ensuite, nous allons peut-être regarder Porto Rico, mais il y a

des problèmes. Il y a la question du virus Zika, il y a le fait que c'est une île, ce sera l'été, etc. Donc, les choses ne sont pas encore définies.

Diapositive suivante.

Simplement pour vous demander si vous avez des questions... Je ne sais pas si nous avons beaucoup de temps, mais quoi qu'il en soit, vous connaissez mon adresse e-mail. Je suis tout à fait prête à répondre à vos questions, si nécessaire, soit maintenant, soit par e-mail par la suite. En tous cas, merci beaucoup de m'avoir invité à parler.

MARITZA AGUREO :

Merci beaucoup, Vanda, pour votre présentation.

Je vais maintenant passer la parole à Harold Arcos parce que nous n'avons pratiquement plus de temps.

HAROLD ARCOS :

Est-ce que vous m'entendez bien? Est-ce que vous m'entendez? Oui?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE :

Ne vous approchez pas autant du micro parce que ce n'est pas clair.

HAROLD ARCOS :

Est-ce que vous m'entendez mieux maintenant?

HUMBERTO CARRASCO :

Votre audio est saturée. Donc, je crois qu'il faudrait parler un petit peu plus loin du micro.

HAROLD ARCOS : Est-ce que ça va mieux comme ça? Vous m'entendez? Vous m'entendez bien? Ça va?

MARITZA AGUERO : Oui. Ça va beaucoup mieux. Allez-y, Harold.

HAROLD ARCOS : Très bien. Je vois que maintenant vous m'entendez mieux. Donc, je vais rapidement vous faire une présentation. Donc, tout d'abord, merci, Humberto, de m'avoir donné cette occasion de vous présenter ce résumé du rapport. Ce sera très rapide.

Je voulais simplement dire qu'il est très important d'être clair par rapport aux phases.

Donc, nous avons trois types de réunion : A, B et C. A, vous venez d'y participer, c'était donc l'ICANN 55. Ils se composent de six journées. L'idée, c'est d'avoir deux forums publics. La réunion suivante aura lieu à [peu clair], elle durera sept jours. Ensuite, il y aura la réunion B, c'est quatre jours. Et la réunion C sera 7 jours. Ensuite, il y aura l'Assemblée générale.

Donc, pour être clair, parlons de l'ICANN 55. Ça, c'est pour vous donner une idée de l'emploi du temps. Donc, première journée... Donc, ce qui est très important, c'est que nous avons donc des réunions qui nous permettent d'évaluer ce que nous faisons au niveau de notre région. Donc, je vais afficher un lien sur le chat pour que vous puissiez avoir des informations plus tard. Donc, « Critères et attentes des ALS At-large ». Nous avons également le rapport du CCWG – nous en avons déjà parlé.

Nous avons eu une réunion avec notre PDG, Fadi Chehadé, qui nous a parlé de l'avenir de l'ICANN. Nous avons également vu le Processus de révision de l'ALAC parce que nous pensons que c'est très important. Nous en avons déjà parlé au niveau de notre région. Et il y a certains critères qui sont liés à la révision suivante. Donc, nous prendrons en compte les leçons tirées de notre révision précédente. Donc, vous allez voir ces informations sur la page Web, si vous le souhaitez. Et vous pourrez donc voir comment le processus avance.

Lors de la deuxième journée, nous avons donc la Stratégie de l'ICANN pour l'Afrique et le Moyen-Orient. Vous savez que l'ICANN se focalise sur le milliard d'utilisateurs de l'avenir. Et bien sûr, il y a toujours un ensemble d'adresse IPv4 qui existe, et nous essayons de passer à l'IPv6. Donc, ceci est lié au manque de connectivité et au manque d'intérêt dans la région. Donc, tout ceci est lié à la connectivité. En fait, l'ensemble d'adresses n'a pas encore été épuisé. C'est ça, le problème.

Alors, journée suivante...

J'essaie de faire avancer les diapositives...

Donc, cérémonie d'ouverture. Vanda a parlé de différents aspects importants. Ensuite, il y a eu une réunion avec le Groupe de travail sur la technologie. Je ne sais pas s'il y a des commentaires à faire là-dessus. Mais tout ceci est très important, car nous avons parlé de la possibilité des gens d'avoir accès. Donc, prenons en compte le fait que différentes personnes du monde entier, les associations doivent pouvoir accéder. Et il est important de sensibiliser les gens à la gouvernance de l'Internet. L'idée d'assurer l'inclusion de tous, c'est donc de pouvoir mettre à disposition des réunions. Nous avons donc eu l'opportunité de choisir

quelles étaient les réunions qui auraient des sous-titrages, de manière à ce que les gens puissent les suivre. Nous nous sommes mis d'accord sur les réunions, qu'elles comporteraient des sous-titrages, de manière à ce que les gens puissent avoir un meilleur accès aux réunions. Donc, l'idée, c'est d'avoir une meilleure pratique qui se définit au sein de l'ICANN. Ensuite, nous avons parlé du CCWG, il y a eu également d'autres réunions avec approbation de l'ALAC, du SSAC et du CCWG, mais nous avons toujours besoin de l'approbation du GAC.

Alors, passons à la diapositive suivante.

Nous n'avons pratiquement plus de temps.

Sur cette diapositive, en bas, en fait, nous allons voir comment le travail est divisé. Donc, il s'agit de la Journée no 4. Nous avons donc l'ALAC et le GAC qui se sont réunis. Il y a eu la participation de l'ALAC à l'Université Cadi Ayyad de Marrakech. Donc, une présentation faite par l'ALAC pour fournir un soutien aux différents étudiants qui avaient participé au projet. Donc, il faut reconnaître le travail de Tijani Ben Jemaa, qui a beaucoup œuvré pour s'assurer de l'inclusion de la communauté africaine. Ensuite, il y a une présentation du budget pour l'Exercice fiscal 2017. Il faut donc prendre en compte le fait que ceci doit être décrit dans les détails de manière à avoir accès à notre budget pour nos différents projets.

Ensuite, Journée 5, renforcement des capacités At-Large. Donc, nous avons parlé de l'accessibilité du Comité intercommunautaire. Ceci a eu lieu lors de l'ICANN 53. Et donc, l'idée, c'était de se concentrer sur une meilleure pratique et d'adopter ces meilleures pratiques pour des personnes handicapées. Le Groupe de travail de l'ALAC est un comité

sur l'accessibilité. Ensuite, il y a eu la réunion de l'ALAC avec le Conseil d'administration, et j'aimerais vous mentionner quelque chose par rapport à ça. Vous avez un lien avec certaines questions qui ont été présentées au Conseil ainsi que des réponses qui ont été apportées. Les questions, en fait, qui nous ont été posées par le Conseil — ce qui est intéressant pour nous au niveau de la région, c'est que le Conseil nous a demandé comment est-ce que nous faisons pour nous concentrer ou comment est-ce que nous faisons pour aborder le défi de la diversité, comprendre la diversité — la diversité culturelle, la diversité régionale, etc. Donc, que faisons-nous dans nos ACs, dans nos SOs pour nous occuper de ceci? Et donc, le Conseil nous a demandé ceci. Nous, en tant que RALO, nous devons travailler à trouver une réponse, créer des propositions, des politiques parce que c'est important. Donc, nous avons discuté avec Göran Marby, qui est donc notre PDG à venir.

Ensuite, expérience très intéressante : la dernière journée. Comme vous le voyez – vous avez une photo à gauche – avec le deuxième Forum public, ce qui sera donc typique de ces réunions A avec les SOs et les ACs, qui ont approuvé la proposition, tous sans exception. Donc, envoi de la proposition à la NTIA. Bien sûr, je ne voulais pas finir sans mentionner certains aspects-clés. Premièrement, les critères et les attentes des ALS. Ceci est très important en tant que RALO. Et donc, je vous encourage à regarder la présentation sous le lien. Parce que c'est comme ceci que nous allons pouvoir travailler avec nos ALS, de manière à les encourager à participer. Ensuite, l'accessibilité et l'inclusion. Parce que ceci est une garantie de participation. Ensuite, il y a la définition des politiques et une nouvelle initiative qui nous est venue des responsables de LACRALO lorsque nous nous sommes retrouvés à Marrakech. Donc,

l'idée était de créer ce nouveau moyen de travailler en communauté et d'être mis à jour constamment, d'avoir constamment un moyen de communication au sein des RALOs pour parler des différents sujets qui nous concernent.

Voilà. C'est tout ce que j'avais à dire Il nous est encore un petit peu de temps.

En tous cas, merci pour cette occasion. Bien sûr, je vous donnerai le lien pour que vous puissiez avoir accès à ces présentations.

Merci beaucoup.

HUMBERTO CARRASCO : Merci, Harold. C'est une très bonne présentation. D'ailleurs, toutes les présentations ont été très claires.

Est-ce que vous m'entendez?

HAOLD ARCOS : Oui, on vous entend très bien, Humberto.

HUMBERTO CARRASCO : Merci, tout le monde d'avoir fait vos présentations. Nous apprécions vraiment vos efforts. Nous remercions les interprètes de leur temps. Elles sont déjà restées avec nous dans cet appel pour plus de temps que prévu. Nous n'avons pas le temps de répondre à vos questions. Nous vous remercions d'avoir participé. Nous garderons contact avec vous après cet appel.

L'appel est maintenant clos. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]

